

MOLIÈRE / ŒUVRE / *GEORGE DANDIN OU LE MARI CONFONDU*

Comédie-ballet dramatique en 3 actes de Molière

George Dandin ou le Mari confondu a été créé, le 18 juillet 1668, par la troupe de Molière, dans le cadre du Grand Divertissement royal de Versailles, donné pour fêter le Traité d'Aix-la-Chapelle qui rattache la Flandre à la France. La comédie était enchâssée dans un grand spectacle composé d'une pastorale chantée, musique de Lully, paroles de Molière, décors et machines de Carlo Vigarani. Entre chaque acte de la comédie prenaient place des divertissements chantés et dansés auxquels prenait part George Dandin, interprétés par Molière, seul à la fin de chaque acte.

Représentée sans ses agréments au Théâtre du Palais-Royal à partir du 9 novembre suivant, la pièce connut un franc succès et 39 représentations jusqu'à la mort de Molière en 1673. Elle développait un thème traditionnel de la farce française et italienne, la mésalliance entre roture et noblesse, sujet déjà traité par Molière à ses débuts, dans *la Jalousie du Barbouillé*.

Entrée au répertoire de la Comédie-Française le 17 février 1681, la pièce compte 1 262 représentations au 31 décembre 1999. Au cours de l'histoire, le rôle-titre fut repris par de grands comédiens qui, selon leur nature, accentuèrent le côté bouffon ou le côté tragique du personnage, dont la mésaventure peut prêter à rire ou à pleurer. Au XVIII^e siècle, Bonneval et Des Essarts le jouaient plutôt comique. Au XIX^e siècle, moins représentée, la pièce connut diverses interprétations, avec Devigny, Provost, Talbot, Barré et Got. Léon Bernard prend le rôle en 1916, aux côtés de Gabrielle Robinne (Angélique) et de Dussane (Claudine). La mise en scène de Charles Dullin en 1937 renouvelle entièrement la conception : le metteur en scène confie le rôle-titre à un jeune acteur, Fernand Ledoux, confronté à une Angélique rouée incarnée par Madeleine Renaud.

En 1954, la présentation nouvelle de Georges Chamarat met en évidence un jeune débutant, Michel Galabru, dans une tonalité plutôt comique. La pièce est reprise en 1960 et 1965 avec d'importants changements de distribution, René Camoin, puis Jean-Claude Arnaud succédant à Galabru. Geneviève Fontanel, puis Claire Vernet succèdent à Mony Dalmès (Angélique), Georges Vitray et Henri Rollan à Chambreuil (Sotenville), Marthe Alysia à Berthe Bovy (Mme de Sotenville, 1954 et 1960), Javotte Lehmann, Catherine Samie et Paule Noëlle incarnent successivement Claudine, aux côtés de Jean-Paul Roussillon, puis Michel Aumont (Lubin).

Dans la mise en scène qu'il propose en 1970, Jean-Paul Roussillon souligne résolument l'aspect le plus sombre de la pièce, dans un décor noir et blanc de Jacques Le Marquet. Une distribution exemplaire, autour de Robert Hirsch (Dandin), réunit Michel Etcheverry, Denise Gence (les Sotenville), Alain Pralon (Clitandre), Catherine Hiegel (Angélique), Catherine Samie (Claudine), Michel Aumont (Colin) et le metteur en scène dans le rôle de Lubin.

En 1992, Jacques Lassalle signe une nouvelle présentation de la pièce, aigre-douce, accompagnée de *la Comtesse d'Escarbagnas*, dans un décor de Chantal Gaiddon et des costumes de Patrice Cauchetier. L'interprétation est confiée à Alain Pralon (George Dandin), François Beaulieu et Bérengère Dautun (les Sotenville), Muriel Mayette (Angélique), Jean-Pierre Michaël (Clitandre),

Catherine Sauval (Claudine), Gérard Giroudon (Lubin) et Philippe Torreton (Colin).

La mise en scène de Catherine Hiegel, présentée le 12 janvier 1999 au Théâtre du Vieux-Colombier, a été reprise salle Richelieu en mai-juin 2000, dans le cadre du « festival Molière 2000 ».

Jacqueline Razgonnikoff

Ancienne bibliothécaire à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française